REPUBLIQUE FRANÇAISE **2017-CP-6042.1**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17
Affichage le : 06/04/17
Transmission préfecture le : 06/04/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20170324-lmc196898-DE-1-1
Du : 06/04/17
Délibération exécutoire le : 06/04/17

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

POLITIQUE C02 JEUNESSE
ATTRIBUTION DE BOURSES DE FORMATION DES ANIMATEURS ET À DES DIRECTEURS DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M ALEXANDRE JOLY ,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente article 32 ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 27 janvier 2017 relative au Budget Primitif 2017 et fixant notamment les modalités de versement des subventions ;

Vu les demandes présentées ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'allouer une aide en faveur des stagiaires figurant en annexe pour leur formation B.A.F.A.

Dit que les aides seront imputées au chapitre 65, article 6513, du budget départemental.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

ATTRIBUTION DE BOURSES DE FORMATION DES ANIMATEURS ET À DES DIRECTEURS DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier. Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.